Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 056-215601295-20251125-08112025-DE

COMMUNE DE MENEAC
MAIRIE
10 RUE DE LA REPUBLIQUE
56490 MENEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 16

Date de convocation :

18/11/2025

Le **25 Novembre 2025**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PICHARD, Maire.

Présents : Mme MOREUL, Mme RECOURSE, Mme CONOIR, Mme MAINGUY, Mme RISSEL, Mr LIMOUX, Mr CHAUMORCEL, Mr RIO, Mr ECHELARD, Mr GUEHENNEUX, Mr GAUTIER, Mr BARRE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme SELLIN a donné pouvoir à Mr PICHARD, Mr DINEL a donné pouvoir à Mme MOREUL, Mr RONXIN a donné pouvoir à Mr LIMOUX, Mme TERRAT s'est excusée mais n'a pas donné pouvoir

Absents : Mme DORE et Mme DECUYPERE

Secrétaire de séance : Mme MAINGUY Magali

Objet de la délibération :

08/11/2025 : Construction de la crèche : choix des entreprises et autorisation du maire à demander les subventions

Mr Le Maire rappelle aux élus que suite à la réception des offres en date du 30 septembre dernier, l'architecte a procédé à l'analyse des offres.

Mr Le Maire présente aux élus la synthèse de l'analyse.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **De retenir** les entreprises suivantes
- L'entreprise BVTP pour le lot n°1 **pour un montant de 63 104,75 € HT**
- L'entreprise PONGELARD pour le lot n°2 **pour un montant de 31 132,28 € HT**
- L'entreprise BODARD CONSTRUCTION MODULAIRE pour le lot n°3 **pour un montant de 464 272,80 € HT**
- L'entreprise GOUEDARD pour le lot n°4 **pour un montant de 16 095 € HT**

VOTE :
Pour :16/ Contre :0/ Abstention :0

Afin de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2026, Mr Le Maire propose aux élus, le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 056-215601295-20251125-08112025-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 28/11/2025

Et publication ou notification du : 28/11/2025

PLAN DE FINANCEMENT DETR/DSIL

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	**Commune de Meneac**
NUMÉRO SIRET :	215601295000111
INTITULÉ DU PROJET :	Construction d'une crèche

	H.T.
NATURE DES DÉPENSES	
foncier	**0,00 €**
maîtrise d'œuvre	**30 406,00 €**
études	**8 040,00 €**
travaux	**574 606,00 €**
Aléa	**40 000,00 €**
MONTANT DE L'OPÉRATION	**653 052,00 €**

	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL				
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DETR demandée	282 000,00 €	43,18 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Autre collectivité : MSA	50 000,00 €	7,66 %		
Sous-total aides publiques	**332 000,00 €**	**50,84 %**	**Vous ne devez pas dépasser 80%**	

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	**H.T.**
Dons	0,00 €
Aides privées	0,00 €
Autres (CAF, Fondation du patrimoine…)	228 000,00 €
Sous-total aides non publiques	228 000,00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	**H.T.**
Fonds propres	0,00 €
Emprunt	93 052,00 €
Crédit bail ou autres	0,00 €
Recettes générées par le projet (loyer,… - total annuel)	18 000,00 €
Total autofinancement	**111 052,00 €**
	17,01 %

Total Financement H.T.	**671 052,00 €**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **De valider** le plan de financement et d'autoriser Mr Le Maire à demander la subvention DETR au titre de l'année 2026.

VOTE :

Pour :16/ Contre :0/ Abstention :0

Le Maire

Mr PICHARD Michel